

Comptes annuels 2025

Table des matières

4 Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Commentaire

Comptes consolidés

19 Aide financière individuelle et aide complémentaire aux veuves, aux veufs et aux orphelins

Commentaire

Comptes

27 Pro Senectute Suisse

Commentaire

Comptes individuels

Ensemble de l'organisation Pro Senectute : comptes consolidés

Commentaire

L'exercice 2025 a été marqué par des défis considérables au niveau mondial. Les conflits persistants en Ukraine et au Proche-Orient, ainsi que les développements politiques liés au changement d'administration aux États-Unis, ont engendré un climat d'incertitude et d'inquiétude.

Sur le plan administratif, le contrat de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) définit des exigences élevées vis-à-vis de Pro Senectute. Les 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute, en particulier, sont fortement sollicitées pour satisfaire ces attentes. En 2025, ces organisations ont poursuivi le développement et le renforcement de leurs offres de prestations. Le soutien de l'OFAS et les fonds propres issus du fonds de développement et des projets ont permis de faire avancer divers projets de modernisation destinés à améliorer la qualité et l'efficacité au sein de l'ensemble de l'organisation, notamment sur le plan du numérique.

L'évolution étonnamment favorable des marchés financiers a eu un impact positif sur nos placements financiers en 2025 et a joué un rôle déterminant dans le résultat global.

Comptes annuels

L'ensemble de l'organisation termine l'exercice 2025 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de 8021 KCHF (année précédente : 13 429 KCHF).

Compte d'exploitation

Par rapport à l'exercice précédent, les recettes d'exploitation de l'ensemble de l'organisation ont diminué de 25 387 KCHF, pour atteindre 264 569 KCHF. Les contributions du secteur public ont diminué de 4,5%. Les dons et legs ont connu une évolution positive et restent supérieurs à la moyenne sur 5 ans. Les charges des prestations n'ont augmenté que de 1,4%. La part des charges administratives, y compris les charges de collecte de fonds, s'élève en 2025 à 10% (année précédente : 11%).

Bilan

Au cours de l'exercice sous revue, le capital de l'organisation a continué de progresser, atteignant 229 148 KCHF. Le taux de réserve (capital de l'organisation par rapport au total des charges des prestations en mois) s'élevait fin 2025 à 10,4 mois (10 mois en 2024), à savoir dans la fourchette de 3 à 18 mois recommandée par ZEWO.

Gestion des risques

Pro Senectute réalise chaque année une analyse des risques pour l'ensemble de l'organisation. Elle examine les mesures actuelles et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

Pour l'année 2026, Pro Senectute Suisse s'attend toujours à un environnement dynamique, marqué par des fluctuations économiques et des besoins sociétaux en constante évolution. L'organisation s'estime bien armée pour relever ces défis : la base financière solide et l'optimisation continue des processus internes créent la base d'une croissance et d'une stabilité durables.

L'accent sera mis sur le développement ciblé des services numériques et à la personne afin d'améliorer encore la qualité de vie de la population âgée. De nouvelles solutions technologiques doivent aider à développer l'accessibilité et l'efficacité des offres. En outre, l'organisation intensifiera ses partenariats avec des acteurs publics et privés afin d'exploiter les synergies et de faire avancer des projets innovants.

L'organisation entend rester, en 2026 également, un partenaire fiable pour les personnes âgées et consolider son rôle de force motrice en matière de solutions adaptées aux seniors.

Jörg Auf der Maur, responsable Finances & Services

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2025	2024
Liquidités	K1	74'402	65'395
Titres	K2	169'922	147'937
Créances provenant de livraisons et de prestations	K3	18'162	17'311
Autres créances à court terme	K3	2'880	3'910
Stocks et prestations non facturées	K4	1'246	1'224
Comptes de régularisation actifs	K5	4'144	4'250
Actif circulant		270'755	240'027
Immobilisations corporelles	K6	60'209	58'031
Immobilisations financières	K7	8'513	20'670
Immobilisations incorporelles	K8	2'740	3'140
Actif immobilisé		71'461	81'839
Immobilisations corporelles inaliénables	K9.1	8'268	5'190
Immobilisations financières inaliénables	K9.2	17'196	17'228
Actif immobilisé inaliénable		25'465	22'418
Total des actifs		367'681	344'285
Dettes provenant de livraisons et de prestations	K10	11'150	8'322
Autres dettes à court terme	K10	6'118	5'724
Comptes de régularisation passifs	K11	9'024	9'312
Provisions à court terme	K13	4'145	1'470
Engagements à court terme		30'437	24'827
Dettes à long terme	K12	21'645	19'217
Provisions à long terme	K13	2'327	5'897
Engagements à long terme		23'972	25'114
Engagements		54'409	49'941
Capital des fonds affectés		84'125	75'977
Engagements (capital des fonds y compris)		138'535	125'917
Capital de la fondation		21'326	21'326
Capital lié		100'658	96'371
Capital libre		107'163	100'671
Capital de l'organisation		229'148	218'368
Total des passifs		367'681	344'285

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2025	2024
Produits des services / produits des ventes	K15	110'208	106'540
Contributions du secteur public	K16	117'586	123'126
Dons, collecte de fonds	K17	18'563	17'147
Legs	K17	18'212	43'143
Total recettes d'exploitation		264'569	289'956
Contributions et donations versées (aides financières)		-18'361	-20'223
Charges de personnel		-160'379	-155'536
Charges d'exploitation		-54'725	-51'560
Amortissements		-3'859	-3'570
Charges de projets		-237'325	-230'889
Charges de personnel		-17'030	-18'189
Charges d'exploitation		-5'100	-6'246
Amortissements		-760	-719
Charges administratives		-22'889	-25'154
Charges de personnel		-1'653	-1'792
Charges d'exploitation		-2'631	-3'020
Amortissements		-23	-22
Charges de collecte de fonds		-4'307	-4'834
Total charges des prestations	K18	-264'521	-260'878
Résultat d'exploitation		48	29'078
Produits financiers	K19	16'238	13'311
Charges financières		-2'722	-2'351
Autres produits	K20	6'171	4'263
Autres charges	K20	-924	-1'102
Résultat avant variation du capital des fonds et du capital de l'organisation		18'811	43'199
Prélèvements des fonds affectés		10'189	7'686
Affectation à des fonds affectés		-19'631	-36'878
Affectation du résultat financier à des fonds affectés		-1'348	-578
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		8'021	13'429
Prélèvements du capital lié		7'376	7'917
Prélèvements du capital libre		4'148	1'758
Affectation au capital lié		-14'080	-11'605
Affectation au capital libre		-5'465	-11'499
		0	0

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de financement (en KCHF)	2025	2024
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	8'021	13'429
Variation du capital des fonds	10'791	29'771
Résultat avant variation du capital des fonds et du capital de l'organisation	18'811	43'199
Amortissements sur des immobilisations corporelles	3'542	3'395
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	1'332	1'155
Amortissements sur des immobilisations corporelles inaliénables	75	62
Investissements en immobilisations corporelles sans incidence sur les liquidités	-798	0
Variations de valeur Immobilisations financières	10	-956
Variation des immobilisations financières inaliénables sans incidence sur les liquidités	130	0
Variation des immobilisations financières sans incidence sur les liquidités	11'529	0
Résultat de la vente d'actifs immobilisés	-2'182	-487
Variation des provisions	-895	247
Variation des titres (actif circulant)	-21'985	-38'275
Variation des créances provenant de livraisons et de prestations	-851	-1'194
Variation des autres créances à court terme	1'030	-765
Variation des stocks et prestations non facturées	-22	-33
Variation des comptes de régularisation actifs	106	397
Variation des dettes provenant de livraisons et de prestations	2'828	-1'310
Variation des autres dettes à court terme	394	-339
Variation des comptes de régularisation passifs	-287	60
Transactions sans incidence sur les liquidités	135	59
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	12'902	5'216
Investissements en immobilisations corporelles	-5'387	-2'728
Investissements en immobilisations financières	-279	-1'069
Investissements en immobilisations incorporelles	-1'396	-3'479
./. Subventions liées à des actifs	462	1'586
Investissements en immobilisations corporelles inaliénables	-3'152	-669
Investissements en immobilisations financières inaliénables	-2'546	-394
Désinvestissement en immobilisations corporelles	2'620	1'666
Désinvestissement en immobilisations financières	645	947
Désinvestissement en immobilisations incorporelles	2	6
Désinvestissement en immobilisations financières inaliénables	2'707	625
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-6'324	-3'509
Augmentation (+), diminution (-) d'engagements à long terme	2'428	1'145
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	2'428	1'145
Variation des liquidités	9'006	2'852
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	65'395	62'543
État des liquidités au 31 décembre	74'402	65'395
Justification variation des liquidités	9'006	2'852

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2025	Solde au 01.01.2025	Affectation	Utilisation	Intérêts internes	Transferts internes	Solde au 31.12.2025
Fonds aide financière individuelle / fonds de soutien	11'379	3'579	-3'759	111	105	11'415
Fonds pour projets	10'720	4'419	-3'264	0	66	11'940
Fonds pour bâtiments et infrastructures	4'115	293	-357	0	0	4'051
Fonds pour logements adaptés	30'215	0	0	0	-2'814	27'401
Fonds où seul le produit peut être utilisé	12'265	138	-1'457	1'234	0	12'180
Autres fonds	7'283	11'203	-1'351	3	0	17'138
Total fonds affectés	75'977	19'631	-10'189	1'348	-2'642	84'125

Exercice 2024	Solde au 01.01.2024	Affectation	Utilisation	Intérêts internes	Transferts internes	Solde au 31.12.2024
Fonds aide financière individuelle / fonds de soutien	9'258	5'505	-3'491	113	-6	11'379
Fonds pour projets	10'596	2'656	-2'530	0	-2	10'720
Fonds pour bâtiments et infrastructures	3'813	450	-146	0	-2	4'115
Fonds pour logements adaptés	2'478	27'735	0	0	2	30'215
Fonds où seul le produit peut être utilisé	12'643	209	-1'047	458	1	12'265
Autres fonds	7'380	324	-471	7	44	7'283
Total fonds affectés	46'168	36'879	-7'686	578	37	75'977

La rubrique « Autres fonds » comprend les fonds des différentes OPS qui n'entrent pas dans les catégories ci-dessus.

Exercice 2025	Solde au 01.01.2025	Affectation	Utilisation	Intérêts internes	Transferts internes	Solde au 31.12.2025
Capital de la fondation	21'326	0	0	0	0	21'326
Total capital de la fondation	21'326	0	0	0	0	21'326
Capital lié	96'371	14'080	-7'376	0	-2'417	100'658
Capital libre	100'671	5'465	-4'148	0	5'175	107'163
Total capital de l'organisation	218'368	19'545	-11'524	0	2'758	229'148

Exercice 2024	Solde au 01.01.2024	Affectation	Utilisation	Intérêts internes	Transferts internes	Solde au 31.12.2024
Capital de la fondation	21'326	0	0	0	0	21'326
Total capital de la fondation	21'326	0	0	0	0	21'326
Capital lié	92'641	11'605	-7'917	0	42	96'371
Capital libre	90'952	11'499	-1'758	0	-22	100'671
Total capital de l'organisation	204'919	23'104	-9'675	0	20	218'368

La vérification des fonds affectés et du capital de l'organisation, achevée en 2025, a une nouvelle fois donné lieu à des transferts. Ceux-ci expliquent pour l'essentiel les transferts internes de l'exercice 2025.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21). Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEW (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Les valeurs présentées sont arrondies au millier de francs. Cela peut entraîner des différences d'arrondi lors de la totalisation.

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2025 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute, juridiquement autonomes. Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections et de centres régionaux juridiquement indépendants.

Pro Senectute Suisse n'a pas de participation financière dans les organisations de Pro Senectute et ne contrôle pas les organisations intégrées dans la consolidation au sens de Swiss GAAP RPC 21 et 30. Les comptes consolidés sont donc établis sur une base volontaire.

Dans la présente consolidation, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions ainsi que les créances et les dettes réciproques entre Pro Senectute Suisse, les organisations de Pro Senectute et leurs institutions sont éliminées. Il n'y a donc pas de consolidation du capital.

Si une société dans laquelle Pro Senectute Suisse n'a aucune participation rejoint ou quitte l'ensemble de l'organisation Pro Senectute, les actifs et les capitaux étrangers seront consolidés ou déconsolidés à la date de référence, et la différence sera indiquée sans incidence sur le résultat dans le capital de l'organisation, dans la colonne «Variation du périmètre de consolidation».

Les organisations suivantes ont été entièrement consolidées au 31 décembre 2025 :

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Unterentfelden
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute des deux Bâle	fondation	Bâle
- Fondation Alterssiedlung Rankhof		
- Fondation Sedlmayer-Lips		
- Fondation Gérard et Doris Bernus-Loretan		
Pro Senectute canton de Berne	fondation	Berne
Pro Senectute canton de Fribourg	fondation	Fribourg
Pro Senectute canton de Genève	fondation	Carouge
Pro Senectute canton de Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute canton de Lucerne	fondation	Lucerne
- Club Sixtysix	association	
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute canton de Saint-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute canton de Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute canton de Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute canton de Schwytz	association	Brunnen
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Porza
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
- Fondation Pro Senectute Vaud		
Pro Senectute Valais - Wallis	fondation	Sion
Pro Senectute canton de Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute canton de Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute	fondation	Zurich
AvantAge	société simple	Zurich

Le périmètre de consolidation n'a pas varié au cours de l'exercice sous revue.

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme « parties liées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres. En 2025, les transactions avec des parties liées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de service (219 KCHF au total; 211 KCHF l'année précédente) ainsi que les dons et les legs (86 KCHF; 26 KCHF l'année précédente) et les charges (250 KCHF; 286 KCHF l'année précédente).

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant. Toutes les valeurs sont exprimées en francs suisses. Les principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

K1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Titres

Les titres comprennent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements avec une durée résiduelle de 90 jours à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K3 Créances (en KCHF)	Bilan au	Bilan au
	31.12.2025	31.12.2024
Parties liées	71	56
Secteur public/collectivité	7'793	7'846
Tiers	13'774	13'780
Corrections de valeurs des créances de tiers	-595	-462
Total des créances	21'043	21'220
dont provenant de livraisons et de prestations	18'162	17'311

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks et prestations de services non facturés	Bilan au	Bilan au
	31.12.2025	31.12.2024
Stocks	577	584
Prestations de services non facturés	669	640
Total Stocks et prestations de services non facturés	1'246	1'224

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Les prestations de services non facturés sont comptabilisées à leur valeur nominale.

K5 Comptes de régularisation actifs (en KCHF)	Bilan au	Bilan au
	31.12.2025	31.12.2024
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	0	242
Secteur public/collectivité	598	1'012
Autres	3'546	2'997
Total comptes de régularisation actifs	4'144	4'250
dont vis-à-vis de parties liées	38	41

K6 Immobilisations corporelles 2025 (en KCHF)	Solde au	Entrées	Sorties	Variations	Écritures	Solde au
	01.01.2025			valeurs actuelles	correctives	31.12.2025
Installations et équipement	19'600	893	-68	0	3	20'427
Véhicules	2'595	352	-29	0	0	2'918
Autres immobilisations corporelles	4'729	196	-3	0	38	4'960
Immobilisations corporelles en construction et acomptes	0	1'440	0	0	0	1'440
Immeubles d'exploitation	51'409	2'685	-1'551	0	-41	52'502
Immeubles (hors exploitation)	22'768	0	0	0	0	22'768
Total Valeurs d'acquisition	101'101	5'566	-1'651	0	0	105'015

	Solde au	Amortissements	Sorties	Dépréciations	Écritures	Solde au
	01.01.2025	planifiés		d'actifs	correctives	31.12.2025
Installations et équipement	13'066	1'083	-68	0	0	14'081
Véhicules	1'867	355	-29	28	0	2'220
Autres immobilisations corporelles	3'447	461	-3	0	10	3'915
Immeubles d'exploitation	20'044	1'051	-1'114	-621	1	19'362
Immeubles (hors exploitation)	4'646	592	0	0	-11	5'227
Corrections de valeur cumulées	43'070	3'542	-1'214	-593	0	44'806
Total immobilisations corporelles 2025	58'031					60'209

Immobilisations corporelles 2024 (en KCHF)	Solde au	Entrées	Sorties	Variations	Écritures	Solde au
	01.01.2024			valeurs actuelles	correctives	31.12.2024
Installations et équipement	18'898	1'373	-671	0	0	19'600
Véhicules	2'559	204	-168	0	0	2'595
Autres immobilisations corporelles	4'940	169	-380	0	0	4'729
Immobilisations corporelles en construction	0	0	0	0	0	0
Immeubles d'exploitation	51'866	65	-522	0	0	51'409
Immeubles (hors exploitation)	22'371	917	-520	0	0	22'768
Total Valeurs d'acquisition	100'634	2'728	-2'261	0	0	101'101

	Solde au	Amortissements	Sorties	Dépréciations	Écritures	Solde au
	01.01.2024	planifiés		d'actifs	correctives	31.12.2024
Installations et équipement	12'650	1'073	-657	0	0	13'066
Véhicules	1'732	303	-168	0	0	1'867
Autres immobilisations corporelles	3'053	413	-19	0	0	3'447
Immeubles d'exploitation	19'204	1'067	-227	0	0	20'044
Immeubles (hors exploitation)	4'118	539	-11	0	0	4'646
Corrections de valeur cumulées	40'757	3'395	-1'082	0	0	43'070
Total immobilisations corporelles 2024	59'877					58'031

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau	10 ans	Aménagement locataire	5-10 ans
Matériel auxiliaire	5 ans	(selon le type d'aménagement, au maximum pour la durée résiduelle du bail)	
Informatique (matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
Ouvrages de la bibliothèque	10 ans	Immeubles (hors exploitation)	50 ans

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K7	Immobilisations financières 2025 (en KCHF)	Solde au 01.01.2025	Entrées	Sorties	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2025
	Titres	18'833	253	-362	-36	-12'014	6'673
	Parties liées	225	0	-225	0	0	0
	Prêts	1'134	0	0	0	31	1'165
	Tiers	597	26	-39	0	0	585
	Participations	157	0	-24	0	-31	102
	Total Valeurs d'acquisition	20'946	279	-650	-36	-12'014	8'525

	Solde au 01.01.2025	Sorties	Variation de la correction de valeur	Écritures correctives	Solde au 31.12.2025
Titres	274	0	0	-274	0
Parties liées	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	10	0	12
Participations	0	0	0	0	0
Corrections de valeur cumulées	276	0	10	-274	13
Total immobilisations financières 2025	20'670				8'513

Immobilisations financières (en KCHF)	Solde au 01.01.2024	Entrées	Sorties	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2024
Titres	18'739	1'005	-911	0	0	18'833
Parties liées	250	0	-25	0	0	225
Prêts	1'126	8	0	0	0	1'134
Tiers	556	52	-11	0	0	597
Participations	153	4	0	0	0	157
Total Valeurs d'acquisition	20'824	1'069	-947	0	0	20'946

	Solde au 01.01.2024	Sorties	Variation de la correction de valeur	Écritures correctives	Solde au 31.12.2024
Titres	1'230	0	-956	0	274
Parties liées	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0
Tiers	2	0	0	0	2
Participations	0	0	0	0	0
Corrections de valeur cumulées	1'232	0	-956	0	276
Total immobilisations financières 2024	19'592				20'670

Les placements financiers (y compris les participations) sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur individuelles éventuellement nécessaires. L'harmonisation de la présentation de l'ensemble des titres a entraîné des écritures correctives pour un montant de KCHF 11 529 en faveur des titres de l'actif circulant, ainsi que pour un montant de KCHF 210 vers les placements financiers inaliénables.

État des participations	Forme juridique	Siège	Part du capital en %	Part des droits de vote en %
Wohnbaugenossenschaft Sonnmatt	Coopérative	Willisau	1.45%	0.28%
Genossenschaft Durachtal	Coopérative	Merishausen	4.37%	4.37%

K8	Immobilisations incorporelles 2025 (en KCHF)	Solde au 01.01.2025	Entrées	Sorties	Subventions liées à des actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2025
	Logiciels	10'955	1'396	-95	-462	0	11'794
	Autres immobilisations incorporelles	429	0	0	0	0	429
	Total Valeurs d'acquisition	11'384	1'396	-95	-462	0	12'223

	Solde au 01.01.2025	Amortissements planifiés	Sorties	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2025
Logiciels	7'869	1'319	-93	0	0	9'095
Autres immobilisations incorporelles	375	14	0	0	0	389
Corrections de valeur cumulées	8'244	1'332	-93	0	0	9'484
Total immobilisations incorporelles 2025	3'140					2'740

Immobilisations incorporelles 2024 (en KCHF)	Solde au 01.01.2024	Entrées	Sorties	Subventions liées à des actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2024
Logiciels	9'734	3'295	-617	-1'457	0	10'955
Autres immobilisations incorporelles	374	184	0	-129	0	429
Total Valeurs d'acquisition	10'108	3'479	-617	-1'586	0	11'384

	Solde au 01.01.2024	Amortissements planifiés	Sorties	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2024
Logiciels	7'326	1'154	-611	0	0	7'869
Autres immobilisations incorporelles	374	1	0	0	0	375
Corrections de valeur cumulées	7'700	1'155	-611	0	0	8'244
Total immobilisations incorporelles 2024	2'408					3'140

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Logiciels	4 ans
Autres immobilisations incorporelles	4 ans

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K9.1 Immobilisations corporelles inaliénables 2025 (en KCHF)	Solde au 01.01.2025	Entrées	Sorties	Variations valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2025
Immobilisations corporelles inaliénables	6'652	3'152	0	0	0	9'804
Total Valeurs d'acquisition	6'652	3'152	0	0	0	9'804

	Solde au 01.01.2025	Amortissements planifiés	Sorties	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2025
Immobilisations corporelles inaliénables	1'462	75	0	0	0	1'537
Corrections de valeur cumulées	1'462	75	0	0	0	1'537
Total immobilisations corporelles inaliénables 2025	5'190					8'268

Immobilisations corporelles inaliénables 2024 (en KCHF)	Solde au 01.01.2024	Entrées	Sorties	Variations valeurs actuelles	Écritures correctives	Solde au 31.12.2024
Immobilisations corporelles inaliénables	5'983	669	0	0	0	6'652
Total Valeurs d'acquisition	5'983	669	0	0	0	6'652

	Solde au 01.01.2024	Amortissements planifiés	Sorties	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2024
Immobilisations corporelles inaliénables	1'400	62	0	0	0	1'462
Corrections de valeur cumulées	1'400	62	0	0	0	1'462
Total immobilisations corporelles inaliénables 2024	4'583					5'190

K9.2 Immobilisations financières inaliénables 2025 (en KCHF)	Solde au 01.01.2025	Entrées	Sorties	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2025
Immobilisations financières inaliénables	17'228	2'546	-2'707	-80	210	17'196
Total Valeurs d'acquisition	17'228	2'546	-2'707	-80	210	17'196

Immobilisations financières inaliénables 2024 (en KCHF)	Solde au 01.01.2024	Entrées	Sorties	Dépréciations d'actifs	Écritures correctives	Solde au 31.12.2024
Immobilisations financières inaliénables	17'459	394	-625	0	0	17'228
Total Valeurs d'acquisition	17'459	394	-625	0	0	17'228

K10 Dettes à court terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2025	Bilan au 31.12.2024
Parties liées	13	69
Secteur public/collectivité	5'178	2'253
Détenteurs de participations/organes	55	0
Tiers	10'778	10'542
Projets	476	530
Dettes envers des institutions de prévoyance	769	652
Total dettes à court terme	17'268	14'046
dont résultant de l'achat de biens et de prestations de services	11'150	8'322
Total dettes à court terme	17'268	14'046
dont part portant intérêt	1'051	726
dont part sans intérêts	16'217	13'320

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K11 Comptes de régularisation passifs (en KCHF)	Bilan au 31.12.2025	Bilan au 31.12.2024
Parties liées	131	120
Détenteurs de participations/organes	80	143
Secteur public/collectivité	213	118
Vacances et heures supplémentaires du personnel	3'753	3'555
Autres	4'847	5'375
Total comptes de régularisation passifs	9'024	9'312

K12 Dettes à long terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2025	Bilan au 31.12.2024
Parties liées	1	2
Tiers	21'644	19'215
Total dettes à long terme	21'645	19'217
dont portant intérêt	21'644	19'215
Échéance des dettes à long terme portant intérêt		
échéance dans 1 à 5 ans	12'812	9'331
échéance supérieure à 5 ans	8'832	9'884
Total dettes à long terme portant intérêt	21'644	19'215

Les dettes à long terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les dettes portant intérêt envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques.

Les dettes qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K13 Provisions 2025 (en KCHF)	Solde au 01.01.2025	Constitution	Utilisation	Dissolution	Solde au 31.12.2025
Prévoyance du personnel	825	0	0	-145	680
Autres réserves	6'542	3'487	-3'235	-1'001	5'792
Total provisions	7'367	3'487	-3'235	-1'146	6'472
dont à long terme	5'897				2'327

Provisions 2024 (en KCHF)	Solde au 01.01.2024	Constitution	Utilisation	Dissolution	Solde au 31.12.2024
Prévoyance du personnel	1'987	0	-16	-1'146	825
Autres réserves	5'133	3'313	-1'425	-479	6'542
Total provisions	7'120	3'313	-1'441	-1'625	7'367
dont à long terme	4'965				5'897

K14 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations. Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Plans de prévoyance sans excédent/sans découvert	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Excédent/découvert au 31.12.2025	0	0	0	0
Part économique au 31.12.2025	0	0	680	680
Part économique au 31.12.2024	0	0	825	825
Variation avec exercice précédent	0	0	-145	-145
Cotisations ajustées à la période	11'249	0	1'144	12'393
Charges de prévoyance 2025	11'249	0	1'162	12'411
Charges de prévoyance 2024	9'796	0	2'690	12'486

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2025. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à 0,7 million CHF (1,6 million CHF l'année précédente), dont 0,7 million CHF d'obligations éventuelles (0,8 million CHF l'année précédente). Les engagements économiques au 31.12.2025 se montent à 0,7 million CHF (0,8 million CHF l'année précédente). Ils sont provisionnés. Pour certaines organisations de Pro Senectute, les chiffres actualisés du degré de couverture n'étaient pas encore disponibles au 31.12.2025.

K15 Recettes des services (en KCHF)	2025	2024
Services fournis par des parties liées	219	211
Secteur public/collectivité	7'169	5'842
Autres recettes des services	102'821	100'487
Total recettes des services	110'208	106'540

298 KCHF des recettes des services sont affectés (année précédente : 213 KCHF).

K16 Contributions du secteur public (en KCHF)

Il s'agit pour l'essentiel de montants versés par le fonds AVS conformément à l'art. 101bis LAVS (subventions pour l'aide à la vieillesse).

En 2025, 54,0 millions CHF (année précédente : 54,0 millions CHF). Ce poste comprend également 16,5 millions CHF de contributions du fonds AVS selon l'art. 17 LPC (année précédente : 16,5 millions CHF) pour l'aide financière individuelle et 0,8 million CHF pour les prestations supplémentaires aux veuves, veufs et orphelins (année précédente : 1,3 million CHF). En outre, l'année précédente, 2'360 KCHF ont été versés au fonds d'aide de Pro Senectute Suisse à partir d'un fonds affecté de la Confédération. Les contributions cantonales et communales sont également comprises dans ce poste.

Les contributions du secteur public ont généré les flux financiers suivants, en millions de CHF :

	en millions de CHF	année précédente en millions CHF
Contribution selon art. 101bis LAVS	54,0	54,0
- dont subventions liées à des actifs	-0,5	-1,5
Contributions selon art. 17 LPC Aide financière individuelle (AFI)	16,5	16,5
Contributions selon art. 17 LPC Prestations supplémentaires aux veuves, veufs et orphelins	0,8	1,3
Contributions de l'Office fédéral du sport et autres contributions fédérales	0,9	0,4
Versement de fonds fédéraux affectés	0	2,4
Contributions des cantons	32,5	33,4
Contributions des communes	16,3	15,5

Les contributions du secteur public non utilisées ont été portées au passif.

206 KCHF des contributions des cantons et des communes sont affectés (année précédente: 105 KCHF) .

K17 Dons, legs, collecte de fonds (en KCHF)

La part affectée des dons et des legs se monte à 14'046 KCHF (33'041 KCHF l'année précédente).

K18 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEW0, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives/liées à la collecte de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges administratives/ collecte de fonds	Total
Charges de personnel	160'379	18'683	179'062
Charges d'exploitation	73'086	7'731	80'817
Amortissements	3'859	783	4'642
Total 2025	237'325	27'195	264'521
Total 2024	230'889	29'987	260'876

Total charges administratives (collecte de fonds y comprise)

en % de la totalité des charges des prestations

2025

2024

10%

11%

K19 Produits financiers (en KCHF)

4'784 KCHF des produits financiers sont affectés (année précédente : 246 KCHF).

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

K20 Autres charges et produits (en KCHF)	2025	2024
Produits hors exploitation	2'602	2'604
Charges hors exploitation	-841	-1'062
Bénéfices comptables résultant de la vente d'immobilisations	2'182	500
Pertes comptables résultant de la vente d'immobilisations	0	-13
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	1'387	1'159
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-83	-27
Total autres produits	6'171	4'263
Total autres charges	-924	-1'102

88 KCHF des autres produits sont affectés (année précédente : 110 KCHF).

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2025	31.12.2024
Dettes éventuelles envers des institutions de prévoyance (K14)	741	769
Autres obligations éventuelles	1'249	1'247
Total obligations éventuelles et cautionnements	1'990	2'016

Responsabilité solidaire

Certaines organisations de Pro Senectute sont solidairement responsables vis-à-vis des sociétés suivantes :

- AvantAge, société simple
- Services Alzheimer GE, société simple

Nombre d'équivalents temps plein

En moyenne annuelle, le nombre d'équivalents temps plein était de 1'586 au cours de l'exercice sous revue (1'580 l'année précédente).

Instruments financiers dérivés 2025 (en KCHF)	31.12.2025		
Catégorie	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	650	0	0
Opérations à terme sur devises USD	2'998	0	3
Opérations à terme sur devises GBP	53	0	1
Opérations à terme sur devises AUD	103	0	2
Opérations à terme sur devises NOK	79	1	0
Total instruments financiers dérivés 2025	3'883	1	6

Instruments financiers dérivés 2024 (en KCHF)	31.12.2024		
Catégorie	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	739	0	10
Opérations à terme sur devises USD	2'952	0	95
Opérations à terme sur devises GBP	88	0	1
Opérations à terme sur devises AUD	111	0	0
Opérations à terme sur devises NOK	78	0	1
Total instruments financiers dérivés 2024	3'968	0	107

¹ Valeur de remplacement

Les instruments financiers dérivés servent à couvrir les portefeuilles de titres libellés en monnaies étrangères.

Leasings opérationnels (en KCHF)	31.12.2025	31.12.2024
Echéance		
1 an	80	72
2 - 5 ans	163	150
Total leasings opérationnels	243	222

Contrats de location à long terme (en KCHF)	31.12.2025	31.12.2024
Echéance		
1 - 5 ans	21'203	18'744
plus de 5 ans	10'644	6'640
Total contrats de location à long terme	31'847	25'384

Actifs mis en gage (en KCHF)	31.12.2025	31.12.2024
Immeubles	34'131	29'089
Titres	2'701	2'628
Total actifs mis en gage	36'833	31'717

Indemnités aux membres des organes dirigeants des 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)	2025	2024
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	348	337
dont en faveur des présidentes et présidents	146	143

Indemnités aux membres de la direction des 24 organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et de Pro Senectute Suisse (en KCHF)	2025	2024
Indemnités aux membres des directions (64 équivalents temps plein au total)	10'221	9'875

Honoraires pour l'organe de révision (en KCHF)	2025	2024
Indemnités pour les prestations de révision	579	539
Indemnités pour d'autres prestations	51	39

Comptes consolidés

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 771'436 heures gratuites (780'840 l'année précédente), dont 7'545 heures par les organes dirigeants (9'646 l'année précédente).

Donations à titre gracieux sous forme de dons matériels et de prestations

Au total, Pro Senectute s'est vu mettre à disposition gracieusement des salles de formation à hauteur de 67 KCHF (59 KCHF l'année précédente). En outre, des annonces-bouchon sont publiées gratuitement. La contre-valeur n'est pas quantifiable.

Variations après la date du bilan

On ne relève aucun événement survenu après la date du bilan et susceptible de sensiblement influencer les comptes annuels 2025.

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés par les présidentes et présidents de Pro Senectute le 16 juin 2026.

La présente version française des comptes annuels 2025 est une traduction de la version originale en allemand vérifiée, cette dernière faisant foi. La version allemande, y compris le rapport d'audit de BDO AG, peut être consultée sur notre site Internet à l'adresse www.prosenectute.ch/leistungsbericht.

**Aide financière individuelle et aide
complémentaire aux veuves,
aux veufs et aux orphelins : comptes**

Commentaire

En vertu de l'art. 17, al. 1, let. a de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité (LPC), la Confédération octroie à Pro Senectute une subvention annuelle de 16,5 millions CHF au maximum en faveur de l'aide financière individuelle. Avec ces fonds, Pro Senectute soutient les personnes âgées en complément des assurances sociales légales et d'autres soutiens financiers, notamment pour limiter voire enrayer la détresse matérielle, psychosociale et physique. En outre, depuis le 1.1.2024, Pro Senectute est responsable de la gestion administrative de l'aide complémentaire aux veuves, aux veufs et aux orphelins conformément à l'art. 17, al. 1, let. c de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC).

L'exercice 2025 se solde par un résultat annuel de 621 KCHF en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (456 KCHF à la charge de l'OFAS l'année précédente).

Compte d'exploitation

Les charges ont diminué de 1640 KCHF pour atteindre 17 294 KCHF. Ce changement s'explique principalement par une baisse des prestations financières versées aux clientes et clients.

La subvention de l'OFAS a diminué en 2025, passant à 17,3 millions CHF. Les produits ont par conséquent diminué de 562 KCHF, pour s'établir à 17,9 millions CHF. Il s'en dégage un résultat annuel de 621 KCHF.

Perspectives

Au vu de l'évolution démographique, il paraît probable que le nombre de demandes et, en corollaire, le besoin d'aide financière individuelle augmenteront à nouveau à moyen et à long termes.

Jörg Auf der Maur, responsable Finances & Services

Aide financière individuelle et aide complémentaire aux veuves, aux veufs et aux orphelins

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bilan au 31 décembre (en CHF)	Remarques	2025	2024
Liquidités Aide financière individuelle	K1	830'456	312'846
Liquidités Veuves, veufs et orphelins	K1	510'301	446'387
Créances d'impôt anticipé Aide financière individuelle		94	6
Cautions de loyer et avances Aide financière individuelle		1'733'745	1'765'353
./. Correction de valeur		-1'666'472	-1'689'070
Cautions de loyer et avances Veuves, veufs et orphelins		28'428	26'626
./. Correction de valeur		-28'428	-26'626
Autres actifs AFI	K2	277'900	303'125
Total des actifs		1'686'025	1'138'646
Créancier OFAS Aide financière individuelle	K3	771'954	313'904
Créancier OFAS Veuves, veufs et orphelins	K3	510'301	347'653
Autres passifs AFI	K4	403'770	378'355
Autres passifs Veuves, veufs et orphelins	K4	0	98'734
Total des passifs		1'686'025	1'138'646
Compte d'exploitation (en CHF)	Remarques	2025	2024
Prestations financières uniques Aide financière individuelle		12'633'624	14'595'352
Prestations financières périodiques Aide financière individuelle		1'500'306	1'107'495
Aide complémentaire aux veuves, veufs et orphelins		378'119	702'347
Charges d'intérêts Aide financière individuelle		0	0
Frais d'application Aide financière individuelle		2'531'914	2'278'470
Frais d'application Veuves, veufs et orphelins		250'000	250'000
Total des charges		17'293'962	18'933'664
Moyens OFAS Aide financière individuelle	K5	16'500'000	16'500'000
Moyens OFAS Veuves, veufs et orphelins	K5	790'767	1'300'000
Remboursements Aide financière individuelle	K6	623'556	676'366
Produit des intérêts Aide financière individuelle	K7	336	870
Total des produits		17'914'660	18'477'235
Résultat annuel à la charge (-) / en faveur (+) du créancier OFAS		620'697	-456'428

Aide financière individuelle et aide complémentaire aux veuves, aux veufs et aux orphelins

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) et de l'aide complémentaire aux veuves, aux veufs et aux orphelins au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Le 1^{er} janvier 2024, Pro Juventute a remis à Pro Senectute Suisse l'administration des moyens de soutien pour les veuves, les veufs et les orphelins.

Les comptes consolidés 2025 des moyens AFI et des moyens pour les veuves, les veufs et les orphelins ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, les dispositions du droit suisse, surtout la partie sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957 à 962 CO) ainsi que les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent pas de devises étrangères.

K2 Autres actifs

Ce poste comprend les avances et des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K3 Créancier OFAS

Ce poste indique la somme totale des moyens non utilisés. Il s'agit d'engagements en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs

Dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K5 Moyens OFAS

Moyens reçus de l'OFAS pendant l'année sous revue pour l'aide financière individuelle et pour l'aide aux veuves, aux veufs et aux orphelins.

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'aide déjà fournies.

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

Aide financière individuelle

Ensemble de l'organisation Pro Senectute

Aide financière individuelle au titre de l'article 18 LPC

Organisations cantonales de Pro Senectute	2025	2024
Argovie	576'522	500'082
Appenzell Rhodes-Extérieures	91'739	112'283
Appenzell Rhodes-Intérieures	6'011	10'368
Arc Jurassien	754'019	747'632
des deux Bâle	1'301'235	1'479'654
canton de Berne	2'278'980	2'738'868
canton de Fribourg	699'759	871'782
canton de Genève	784'723	964'293
canton de Glaris	48'683	28'385
Grisons	372'588	439'082
canton de Lucerne	874'912	906'770
Nidwald	30'648	56'880
Obwald	32'410	20'965
canton de Schaffhouse	256'783	340'727
canton de Schwyz	209'187	208'797
canton de Soleure	480'614	481'282
canton de St-Gall	691'789	701'756
Thurgovie	312'428	402'890
Ticino e Moesano	710'149	824'106
Uri	44'566	36'918
Vaud	1'385'882	1'471'893
Valais-Wallis	457'092	452'965
canton de Zoug	77'007	86'529
canton de Zurich	1'656'203	1'817'939
Total (en CHF)	14'133'929	15'702'847

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.

La présente version française des comptes annuels 2025 est une traduction de la version originale en allemand vérifiée, cette dernière faisant foi. La version allemande, y compris le rapport d'audit de BDO AG, peut être consultée sur notre site Internet à l'adresse www.prosenectute.ch/leistungsbericht.

Pro Senectute Suisse : comptes individuels

Commentaire

La persistance des conflits au Proche-Orient et en Ukraine ainsi que les incertitudes liées au changement d'administration aux États-Unis n'ont pas contribué à une année économiquement calme. Le fait que le renchérissement ait légèrement diminué en Suisse en 2025 constitue toutefois une évolution positive. Le développement étonnamment favorable des marchés financiers a eu en outre un impact positif sur nos placements financiers et a largement participé au résultat global.

Les offres de prestations de Pro Senectute Suisse ont encore pu être développées et renforcées en 2025. Le soutien de l'Office fédéral des assurances sociales et les fonds propres issus du fonds de développement et des projets ont permis de faire avancer divers projets de modernisation destinés à améliorer la qualité et l'efficacité au sein de l'ensemble de l'organisation, notamment sur le plan du numérique.

Comptes annuels

Pro Senectute Suisse termine l'exercice 2025 avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation, positif, de KCHF 1635 (année précédente KCHF 1550).

Compte d'exploitation

Par rapport à l'exercice précédent, les recettes d'exploitation ont diminué de KCHF 2334, pour s'établir à KCHF 14 161. Les produits des services et des ventes ont atteint KCHF 3449, et sont donc stables par rapport à 2024 (KCHF 3440). Les contributions du secteur public ont diminué de KCHF 2766 pour atteindre KCHF 7394. Les contributions plus élevées de 2024 s'expliquaient par le transfert d'un fonds affecté de la Confédération à notre fonds d'aide. Les recettes des dons, des legs et de la collecte de fonds ont augmenté de KCHF 421 par rapport à l'année précédente (KCHF 2896). Les charges des prestations, quant à elles, se sont maintenues à un niveau plus ou moins stable, diminuant de KCHF 36 par rapport à l'année précédente.

Bilan

Le capital de l'organisation a augmenté de KCHF 1634 en 2025 pour atteindre KCHF 23 973. Au 31 décembre 2025, KCHF 7041 du capital de l'organisation étaient affectés au fonds de développement et des projets, dont KCHF 2140 ont été approuvés et réservés pour des projets en cours.

Gestion des risques

Pro Senectute Suisse réalise chaque année une analyse des risques. Elle examine les mesures actuelles et, si besoin est, en définit de nouvelles.

Perspectives

Pour l'année 2026, Pro Senectute Suisse s'attend à nouveau à un environnement dynamique, marqué par des fluctuations économiques et des besoins sociétaux en constante évolution. L'organisation s'estime bien armée pour relever ces défis : la base financière solide et l'optimisation continue des processus internes créent la base d'une croissance et d'une stabilité durables.

L'accent sera mis sur le développement ciblé des services numériques et à la personne afin d'améliorer encore la qualité de vie de la population âgée. De nouvelles solutions technologiques doivent aider à développer l'accessibilité et l'efficacité des offres. En outre, l'organisation intensifiera ses partenariats avec des acteurs publics et privés afin d'exploiter les synergies et de faire avancer des projets innovants.

Grâce aux réserves disponibles, Pro Senectute Suisse reste en mesure de réagir de manière flexible aux évolutions imprévisibles et d'investir dans des projets d'avenir. L'organisation entend rester, en 2026 également, un partenaire fiable pour les personnes âgées et consolider son rôle de force motrice en matière de solutions adaptées aux seniors.

Jörg Auf der Maur, responsable Finances & Services

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Bilan au 31 décembre (en KCHF)	Remarques	2025	2024
Liquidités	E1	17'416	10'948
Titres	E2	13'983	15'520
Créances provenant de livraisons et de prestations	E3	52	69
Autres créances à court terme	E4	1'003	673
Stocks et prestations non facturées	E5	138	153
Comptes de régularisation actifs	E6	309	701
Actif circulant		32'900	28'065
Immobilisations corporelles	E7	1'410	870
Immobilisations incorporelles	E8	596	587
Actif immobilisé		2'006	1'457
Total des actifs		34'906	29'521
Dettes provenant de livraisons et de prestations	E9	5'309	1'313
Autres dettes à court terme	E10	180	227
Comptes de régularisation passifs	E11	583	490
Provisions à court terme	E12	255	240
Engagements à court terme		6'327	2'269
Engagements		6'327	2'269
Capital des fonds affectés	E13	4'606	4'913
Engagements (capital des fonds y compris)		10'933	7'183
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital lié		10'807	9'813
<i>Bénéfice reporté</i>		9'813	8'539
<i>Résultat annuel (affectation au capital lié)</i>		994	1'275
Capital libre		8'166	7'526
<i>Bénéfice reporté</i>		7'526	7'251
<i>Résultat annuel (affectation au capital libre)</i>		641	275
Capital de l'organisation	E13	23'973	22'339
Total des passifs		34'906	29'521

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Compte d'exploitation (en KCHF)	Remarques	2025	2024
Produits des services / produits des ventes	E14	3'449	3'440
Contributions du secteur public	E15	7'394	10'160
Dons, legs, collecte de fonds	E16	3'317	2'896
Total recettes d'exploitation		14'161	16'495
Aides financières		-642	-994
Charges de personnel		-4'854	-4'726
Charges d'exploitation		-5'598	-5'463
Amortissements		-221	-147
Charges de projets		-11'315	-11'330
Charges de personnel		-2'258	-2'294
Charges d'exploitation		-267	-232
Amortissements		-82	-58
Charges administratives		-2'608	-2'585
Charges de personnel		-132	-100
Charges d'exploitation		-346	-425
Amortissements		-2	0
Charges de collecte de fonds		-481	-525
Total charges des prestations	E17	-14'403	-14'439
Résultat d'exploitation		-242	2'056
Produits financiers		976	1'566
Charges financières		-39	-40
Autres produits	E18	715	118
Autres charges	E19	-82	-98
Résultat avant variation du capital des fonds		1'327	3'602
Prélèvements des fonds affectés	E13	1'305	898
Affectation à des fonds affectés	E13	-997	-2'950
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		1'635	1'550
- dont prélèvements dans le capital lié	E13	726	829
- dont affectations au capital lié	E13	-1'720	-2'104
- dont affectations au capital libre	E13	-641	-275
		0	0

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de financement (en KCHF)	2025	2024
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	1'635	1'550
Variation du capital des fonds	-307	2'052
Résultat avant variation du capital des fonds et du capital de l'organisation	1'327	3'602
Amortissements sur des immobilisations corporelles	114	94
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	192	111
Réévaluation foncière	-621	0
Variation des provisions à court terme	15	240
Variation des titres	-862	-1'310
Variation des créances provenant de livraisons et de prestations	17	26
Variation des autres créances à court terme	-330	104
Variation des stocks et prestations non facturées	15	6
Variation des comptes de régularisation actifs	392	-365
Variation des dettes provenant de livraisons et de prestations	3'996	-1'696
Variation des autres dettes à court terme	-47	99
Variation des comptes de régularisation passifs	93	-101
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	4'302	811
Investissements en titres	0	-500
Désinvestissements en titres	2'400	0
Investissements en immobilisations corporelles	-34	-28
Investissements en immobilisations incorporelles	-558	-2'141
./. Subventions liées à des actifs	358	1'542
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	2'166	-1'127
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	6'468	-316
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	10'948	11'264
État des liquidités au 31 décembre	17'416	10'948

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2025	Solde au 01.01.2025	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2025
Fonds Aides financières individuelles	2'189	548	-317	0	2'420
Fonds ZL personnes à revenus modestes	125	47	-71	0	101
Fonds de sensibilisation	408	0	-163	0	245
Fonds de solidarité	1'501	1	0	0	1'502
Fonds Développement de l'ensemble de l'organisation	48	88	-82	0	54
Fonds pour des projets	353	243	-312	0	284
Fonds Applications informatiques	289	71	-360	0	0
Total fonds affectés	4'913	997	-1'305	0	4'606

Exercice 2024	Solde au 01.01.2024	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2024
Fonds Aides financières individuelles	143	2'416	-370	0	2'189
Fonds ZL personnes à revenus modestes	137	66	-78	0	125
Fonds de sensibilisation	511	0	-103	0	408
Fonds de solidarité	1'501	0	0	0	1'501
Fonds Développement de l'ensemble de l'organisation	35	110	-98	0	48
Fonds pour des projets	288	266	-201	0	353
Fonds Applications informatiques	245	92	-48	0	289
Total fonds affectés	2'860	2'950	-898	0	4'913

Finalités

Fonds Aides financières individuelles

Atténuation de la pauvreté des personnes âgées, aide financière individuelle directe pour des personnes de 60 ans et plus en situation de détresse

Fonds ZL personnes à revenus modestes

Financement d'abonnements gratuits à Zeitleupe (ZL) pour bénéficiaires de prestations complémentaires

Fonds de sensibilisation

Financement de mesures de prévention, d'information et d'aide en matière d'abus financiers, de numérisation et de démence

Fonds de solidarité

Soutien professionnel, organisationnel et financier en cas de difficultés financières et structurelles à des organisations de Pro Senectute ainsi qu'à Pro Senectute Suisse

Fonds Développement de l'ensemble de l'organisation

Indemnisation pour la collaboration d'organisations de Pro Senectute dans des organes de l'ensemble de l'organisation

Fonds pour des projets

Financement de projets et de campagnes bien définis

Fonds Applications informatiques

Réserves alimentées par des organisations de Pro Senectute pour de futures adaptations de logiciels

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2025	Solde au 01.01.2025	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2025
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Fonds de développement et des projets	6'471	1'287	-717	0	7'041
Fonds du personnel du centre national	358	0	0	0	358
Réserve de fluctuation de valeur	2'705	413	0	0	3'118
Fonds de rénovation	279	20	-9	0	290
Total capital lié	9'813	1'720	-726	0	10'807
Capital libre	7'526	641	0	0	8'166
Total capital libre	7'526	641	0	0	8'166
Total capital de l'organisation	22'339	2'361	-726	0	23'973

Des moyens d'un montant de KCHF 2'140 (dont KCHF 611 vis-à-vis des organisations de Pro Senectute) ont déjà été approuvés par le fonds de développement et des projets, pour des projets en cours ou prévus, et sont considérés comme réservés. La part libre se monte à KCHF 4'901.

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Exercice 2024	Solde au 01.01.2024	Affectation	Utilisation	Transferts internes	Solde au 31.12.2024
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Fonds de développement et des projets	6'729	562	-819	0	6'471
Fonds du personnel du centre national	358	0	0	0	358
Réserve de fluctuation de valeur	1'179	1526	0	0	2'705
Fonds de rénovation	273	16	-10	0	279
Total capital lié	8'539	2'104	-829	0	9'813
Capital libre	7'251	275	0	0	7'526
Total capital libre	7'251	275	0	0	7'526
Total capital de l'organisation	20'790	2'379	-829	0	22'339

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute, Zurich

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2025 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC (en particulier Swiss GAAP RPC 21), ainsi que conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier aux articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité et à la présentation des comptes (articles 957 à 962 CO). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, à l'acte de fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Les valeurs présentées sont arrondies au millier de francs. Cela peut entraîner des différences d'arrondi lors de la totalisation.

Transactions avec des parties liées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute et les membres des conseils de fondation qui sont désignés par le terme de parties liées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces parties liées dans ce qui suit.

Recettes d'exploitation

Les produits des services et des ventes sont saisis lorsque la prestation est fournie. Les subventions du secteur public sont comptabilisées en fonction de la période comptable conformément aux dispositions contractuelles.

Les subventions fédérales sont versées à Pro Senectute Suisse. Celle-ci sert d'organisme payeur pour la partie des subventions fédérales qui est reversée aux organisations cantonales de Pro Senectute. Les montants totaux sont indiqués dans les comptes de l'ensemble de l'organisation.

Les dons, les legs et les produits de la collecte de fonds sont généralement saisis lors de la rentrée des fonds. Le montant brut des dons transmis aux organisations de Pro Senectute est comptabilisé dans le compte d'exploitation et est indiqué de manière correspondante dans les recettes des dons et les charges des projets sans incidence sur le résultat.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne comprennent aucune monnaie étrangère.

E2 Titres (actifs cotés en bourse détenus à court terme)

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan.

E3 Créances provenant de livraisons et de prestations (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2025	Bilan au 31.12.2024
Organisations de Pro Senectute	17	45
Collectivités publiques : Confédération	7	0
Tiers	29	25
Total	52	69

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

E4 Autres créances à court terme (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2025	Bilan au 31.12.2024
Organisations de Pro Senectute	771	552
Collectivités publiques : Confédération	226	119
Assurances sociales	5	2
Total	1'003	673

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

E5 Stocks et prestations non facturées

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

E6 Comptes de régularisation actifs (en KCHF)

Paievements anticipés pour les prestations 2026 et avoirs ouverts pour les prestations 2025.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E7 Immobilisations corporelles 2025 (en KCHF)	Solde au 01.01.2025	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2025
Mobilier	215	24	-3	41	278
Machines de bureau	33	0	0	0	33
Véhicules	9	0	0	0	9
Matériel informatique	315	10	0	0	325
Biens immobiliers	2'867	0	0	-41	2'826
Coûts d'acquisition	3'439	34	-3	0	3'470

	Solde au 01.01.2025	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2025
Mobilier	81	50	0	7	138
Machines de bureau	33	0	0	0	33
Véhicules	1	2	0	0	3
Matériel informatique	250	35	0	0	285
Biens immobiliers	2'204	27	-621	-10	1'600
Corrections de valeur cumulées	2'569	114	-621	-3	2'059
Total immobilisations corporelles 2025	870				1'410

Immobilisations corporelles 2024 (en KCHF)	Solde au 01.01.2024	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2024
Mobilier	203	12	0	0	215
Machines de bureau	33	0	0	0	33
Véhicules	9	9	-9	0	9
Matériel informatique	308	7	0	0	315
Biens immobiliers	2'867	0	0	0	2'867
Coûts d'acquisition	3'420	28	-9	0	3'439

	Solde au 01.01.2024	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2024
Mobilier	63	18	0	0	81
Machines de bureau	31	2	0	0	33
Véhicules	9	1	0	-9	1
Matériel informatique	205	45	0	0	250
Biens immobiliers	2'176	28	0	0	2'204
Corrections de valeur cumulées	2'484	94	0	-9	2'569
Total immobilisations corporelles 2024	936				870

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; véhicules 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège de Pro Senectute Suisse à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 million. Les années suivantes, des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été entrepris et portés en partie à l'actif.

En raison de la séparation de la valeur foncière, une réévaluation de l'immeuble de KCHF 621 a eu lieu, qui est indiquée dans les autres produits.

E8 Immobilisations incorporelles 2025 (en KCHF)	Solde au 01.01.2025	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2025
Logiciels informatiques	1'575	201	0	0	1'776
<i>Acquisitions de logiciels</i>		558			
<i>Subventions liées à des actifs</i>		-358			
Site Internet	429	0	0	0	429
<i>Acquisitions site Internet</i>					
<i>Subventions liées à des actifs</i>					
Coûts d'acquisition	2'004	201	0	0	2'205

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

	Solde au 01.01.2025	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2025
Logiciels informatiques	1'042	178	0	0	1'220
Site Internet	375	14	0	0	389
Corrections de valeur cumulées	1'417	192	0	0	1'609
Total immobilisations incorporelles 2025	587				596

Immobilisations incorporelles 2024 (en KCHF)	Solde au 01.01.2024	Entrées	Sorties	Reclassements	Solde au 31.12.2024
Logiciels informatiques	1'095	544	-64	0	1'575
<i>Acquisitions de logiciels</i>		1'957			
<i>Subventions liées à des actifs</i>		-1'413			
Site Internet	374	55	0	0	429
<i>Acquisitions site Internet</i>		184			
<i>Subventions liées à des actifs</i>		-129			
Coûts d'acquisition	1'469	599	-64	0	2'004

	Solde au 01.01.2024	Amortissements planifiés	Pertes sur dépréciations d'actifs	Sorties	Solde au 31.12.2024
Logiciels informatiques	996	110	0	-64	1'042
Site Internet	374	1	0	0	375
Corrections de valeur cumulées	1'370	111	0	-64	1'417
Total immobilisations incorporelles 2024	99				587

Les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif sont amorties en 4 ans.

Les deux projets Modernisation de GERAS et Renouvellement de la plateforme Infosénior ont été cofinancés par l'Office fédéral des assurances sociales.

E9 Dettes provenant de livraisons et de prestations (à leur valeur nominale en KCHF, sans intérêts)	Bilan au	
	31.12.2025	31.12.2024
Collectivité: Confédération (art. 101bis LAVS)	2'569	168
Collectivité: Confédération (art. 17 LPC)	1'203	561
Organisations de Pro Senectute	1'259	229
Tiers	279	355
Total	5'309	1'313

E10 Autres dettes à court terme (à leur valeur nominale en KCHF, sans intérêts)	Bilan au	
	31.12.2025	31.12.2024
Conseil suisse des aînés (CSA)	0	59
Collectivités publiques : Confédération	10	2
Organisations de Pro Senectute	3	0
Assurances sociales	167	166
Total	180	227

Les assurances sociales comprennent des engagements envers des institutions de prévoyance du personnel d'un montant de KCHF 101 (année précédente : 99).

E11 Comptes de régularisation passifs (en KCHF)

KCHF 154 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2025 (KCHF 169 l'année précédente). Au total, KCHF 7 ont été régularisés avec les organisations de Pro Senectute (année précédente: KCHF 1).

E12 Provisions à court terme	Bilan au	
	31.12.2025	31.12.2024
Provision OFAS CAF 2025	255	240
Total	255	240

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

E13 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E14 Produits des services / produits des ventes

Dont KCHF 2'837 avec les organisations de Pro Senectute (inter-sociétés); (KCHF 2'912 l'année précédente).
KCHF 228 des produits des services / produits des ventes sont affectés (KCHF 192 l'année précédente).

E15 Contributions du secteur public

Il s'agit essentiellement de montants versés par le fonds AVS conformément à l'art. 101bis LAVS (contributions pour l'aide à la vieillesse). En 2025 CHF 6,5 millions (année précédente: CHF 6,6 millions). Ce poste comprend également KCHF 152 de contributions du fonds AVS conformément à l'art. 17 LPC (année précédente : KCHF 168) pour l'aide financière individuelle et KCHF 628 pour l'aide complémentaire aux veuves, veufs et orphelins (année précédente: KCHF 952). En outre, l'année précédente, KCHF 2360 ont été versés au fonds d'aide de Pro Senectute Suisse à partir d'un fonds affecté de la Confédération.

Les contributions du secteur public ont généré les flux de trésorerie suivants en millions de CHF en 2025

	En mio. CHF	Année précédente en mio. CHF
Contributions en vertu de l'art. 101bis LAVS	8.4	8.4
- dont subventions liées à des actifs	-0.4	-1.5
Contributions en vertu de l'art. 17 LPC Aide financière individuelle (AFI)	0.2	0.2
Contributions en vertu de l'art. 17 LPC Aide complémentaire aux veuves, aux veufs et aux orphelins	0.8	1.3
Contributions de l'Office fédéral du sport	0.1	0.1
Versement du fonds affecté de la Confédération	0	2.4

Les contributions du secteur public non utilisées ont été inscrites au passif.

E16 Dons, legs, collecte de fonds

Pour les dons et les legs, KCHF 662 sont affectés (KCHF 288 l'année précédente).

E17 Total charges des prestations

Les charges sont classées selon la Swiss GAAP RPC 21.

La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 611 (KCHF 690 l'année précédente). Dans les charges sont comptabilisés KCHF 19 de remboursements de demandes qui, conformément à leur affectation, ont été attribués au fonds d'aide de Pro Senectute Suisse.

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives/charges liées à la collecte de fonds pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges administratives/ collecte de fonds	Total
Charges de personnel	-4'854	-2'390	-7'243
Charges d'exploitation et aides financières	-6'240	-614	-6'853
Amortissements	-221	-85	-306
2025	-11'315	-3'088	-14'403
2024	-11'330	-3'109	-14'439

Total charges administratives (collecte de fonds y comprise)	2025	2024
en % de la totalité des charges des prestations	21%	22%

Le calcul des charges administratives a été réalisé conformément à la méthodologie ZEWO, actualisée le 1^{er} janvier 2018.

E18 Autres recettes

Les autres recettes comprennent les remboursements des assurances, la location de places de stationnement et les contributions des organisations de Pro Senectute pour les dépenses des organes de l'ensemble de l'organisation (dont KCHF 88 sont affectés, KCHF 110 l'année précédente). Cette rubrique comprend également la réévaluation extraordinaire de la valeur foncière (voir E7).

E19 Autres charges

Les autres charges comprennent le remboursement des frais aux organisations de Pro Senectute pour la collaboration dans les organes de l'ensemble de l'organisation.

Comptes individuels de la fondation

Pro Senectute Suisse

Autres indications

Engagements ne figurant pas au bilan

Pro Senectute a géré à titre fiduciaire, jusqu'à l'automne 2025, les fonds du Conseil Suisse des Aînés (CSA), association indépendante de Pro Senectute Suisse. Depuis l'automne 2025, les comptes sont tenus par le CSA lui-même.

Dettes de loyers à long terme

Le total des contrats de location à long terme (de plus de 12 mois) s'élève à KCHF 178 (KCHF 248 l'année précédente).

Nombre d'équivalents plein temps

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'équivalents plein temps était de 44 (42 l'année précédente).

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu.

Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Variation par rapport à l'année précédente	Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
31.12.2025	31.12.2024		2025	2025	2024
0	0	0	714	714	715

Le taux de couverture provisoire de la BVK se monte à 113.6% au 31 décembre 2025 (109.3% l'année précédente).

Indemnités aux membres de l'organe dirigeant

Durant l'année 2025, un total de KCHF 36 (KCHF 30 l'année précédente) a été octroyé aux dix membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 15 à la présidente (KCHF 15 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux membres de la direction, y compris les salaires, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 837 (KCHF 788 l'année précédente). Les taux d'activité cumulés des membres de la direction s'élèvent en moyenne à 380% sur l'année (390% l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

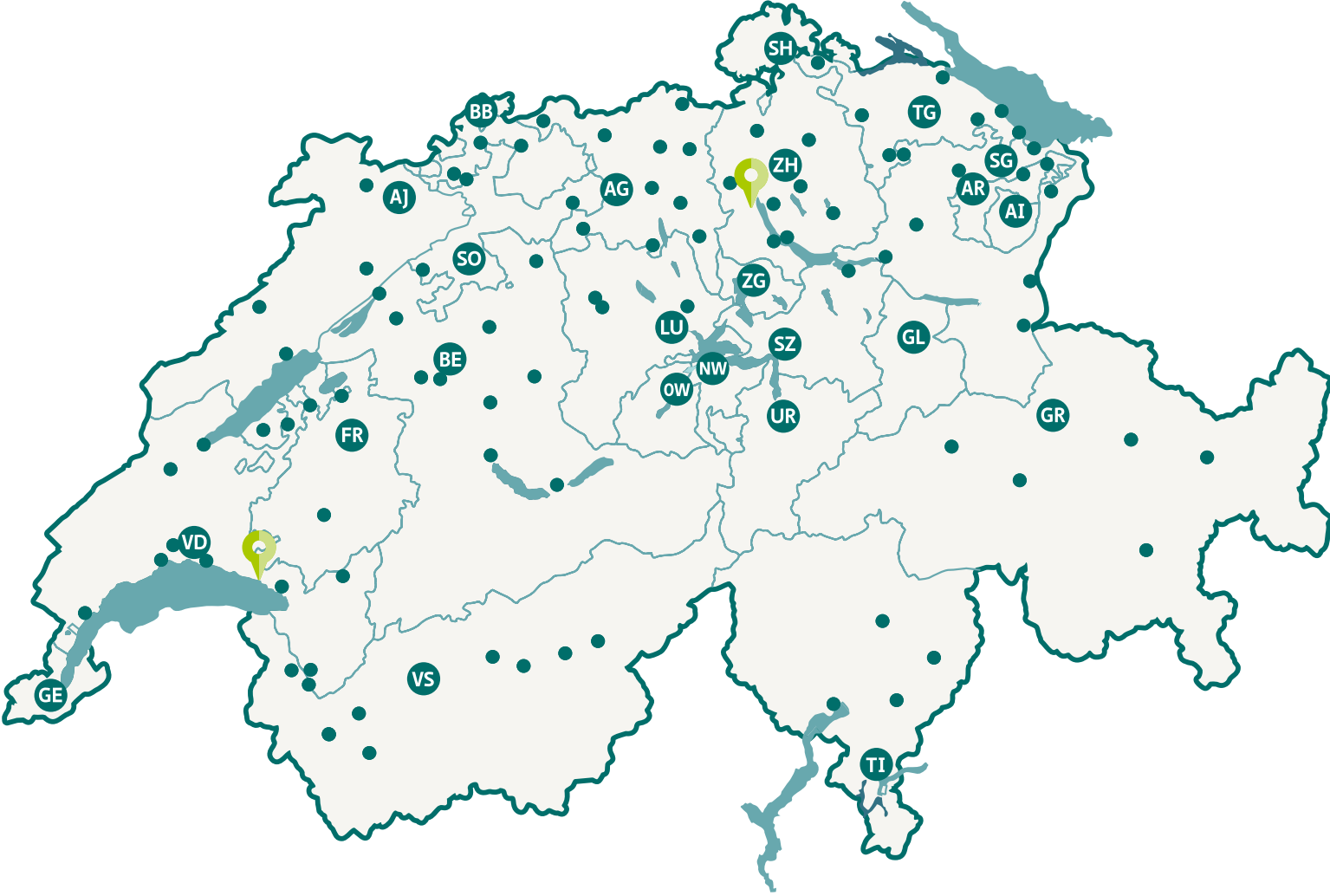
Les dix membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 768 heures pour Pro Senectute Suisse (548 heures l'année précédente).

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'influer sur les comptes annuels 2025 n'est intervenu après la date du bilan. Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil de fondation le 3 mars 2026.

La présente version française des comptes annuels 2025 est une traduction de la version originale en allemand vérifiée, cette dernière faisant foi. La version allemande, y compris le rapport d'audit de BDO AG, peut être consultée sur notre site Internet à l'adresse www.prosenectute.ch/leistungsbericht.

Présente dans tout le pays



- 📍 Pro Senectute Suisse
- Directions des organisations de Pro Senectute
- Bureaux de consultation



AG Pro Senectute Aargau
Suhrenmattstrasse 29
5035 Unterentfelden
Telefon 062 837 50 70
info@ag.prosenectute.ch
www.ag.prosenectute.ch

**AI Pro Senectute Appenzell
Innerrhoden**
Marktgasse 10c
9050 Appenzell
Telefon 071 788 10 21
info@ai.prosenectute.ch
www.ai.prosenectute.ch

**AR Pro Senectute Appenzell
Ausserrhoden**
Gossauerstrasse 2
9100 Herisau
Telefon 071 353 50 30
info@ar.prosenectute.ch
www.ar.prosenectute.ch

BB Pro Senectute beider Basel
Im Westfeld 6
Postfach
4009 Basel
Telefon 061 206 44 44
info@bb.prosenectute.ch
www.bb.prosenectute.ch

BE Pro Senectute Kanton Bern
Worblentalstrasse 32
3063 Ittigen
Telefon 031 359 03 03
info@be.prosenectute.ch
www.be.prosenectute.ch

**FR Pro Senectute Fribourg
Pro Senectute Freiburg**
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg
Téléphone 026 347 12 40
info@fr.prosenectute.ch
www.fr.prosenectute.ch

GE Pro Senectute Canton Genève
Route de Saint-Julien 5b
1227 Carouge
Téléphone 022 807 05 65
info@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

GL Pro Senectute Kanton Glarus
Gerichtshausstrasse 10
8750 Glarus
Telefon 055 645 60 20
info@gl.prosenectute.ch
www.gl.prosenectute.ch

GR Pro Senectute Graubünden
Alexanderstrasse 2
7000 Chur
Telefon 081 300 35 35
info@gr.prosenectute.ch
www.gr.prosenectute.ch

AJ Pro Senectute Arc Jurassien
Rue du Puits 4
2800 Delémont
Téléphone 032 886 83 20
prosenectute.delemont@ne.ch
www.arcjurassien.prosenectute.ch

LU Pro Senectute Kanton Luzern
Maihofstrasse 76
Postfach
6002 Luzern
Telefon 041 226 11 88
info@lu.prosenectute.ch
www.lu.prosenectute.ch

NW Pro Senectute Nidwalden
Nägeligasse 25
6370 Stans
Telefon 041 610 76 09
info@nw.prosenectute.ch
www.nw.prosenectute.ch

OW Pro Senectute Obwalden
Marktstrasse 5
6060 Sarnen
Telefon 041 666 25 45
info@ow.prosenectute.ch
www.ow.prosenectute.ch

**SG Pro Senectute
Kanton St. Gallen**
Davidstrasse 16
Postfach
9001 St. Gallen
Telefon 071 227 60 06
info@sg.prosenectute.ch
www.sg.prosenectute.ch

**SH Pro Senectute
Kanton Schaffhausen**
Vorstadt 54
Postfach 228
8201 Schaffhausen
Telefon 052 634 01 01
info@sh.prosenectute.ch
www.sh.prosenectute.ch

**SO Pro Senectute
Kanton Solothurn**
Hauptbahnhofstrasse 12
4500 Solothurn
Telefon 032 626 59 59
info@so.prosenectute.ch
www.so.prosenectute.ch

SZ Pro Senectute Kanton Schwyz
Bahnhofstrasse 29
6440 Brunnen
Telefon 041 825 13 88
info@sz.prosenectute.ch
www.sz.prosenectute.ch

TG Pro Senectute Thurgau
Rathausstrasse 17
Postfach 292
8570 Weinfelden
Telefon 071 626 10 80
info@pstg.ch
www.tg.prosenectute.ch

**TI Pro Senectute
Ticino e Moesano**
Via Chiosso 17
6948 Porza
Telefono 091 912 17 17
info@prosenectute.org
www.ti.prosenectute.ch

UR Pro Senectute Uri
Gitschenstrasse 9
6460 Altdorf
Telefon 041 870 42 12
info@ur.prosenectute.ch
www.ur.prosenectute.ch

VD Pro Senectute Vaud
Rue du Maupas 51
1004 Lausanne
Téléphone 021 646 17 21
info@vd.prosenectute.ch
www.vd.prosenectute.ch

VS Pro Senectute Valais-Wallis
Avenue de Tourbillon 19
1950 Sion
Téléphone 027 322 07 41
info@vs.prosenectute.ch
www.vs.prosenectute.ch

ZG Pro Senectute Kanton Zug
Aegeristrasse 52
6300 Zug
Telefon 041 727 50 50
info@zg.prosenectute.ch
www.zg.prosenectute.ch

ZH Pro Senectute Kanton Zürich
Forchstrasse 145
8032 Zürich
Telefon 058 451 51 00
info@psz.ch
www.psz.ch

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60

Case postale

8027 Zurich

Téléphone 044 283 89 89

info@prosenectute.ch

www.prosenectute.ch